

## RÈGLEMENT DU FESTIVAL (OPEN INTERNATIONAL)

1. Le tournoi principal (en homologation par la FIDE) se jouera en 9 rondes selon le système suisse accéléré à la cadence 90mn+30s/ coup.
2. Le règlement de la FIDE (dernière version 1<sup>er</sup> Janvier 2018) sera strictement appliqué.
3. Tout joueur devra posséder l'identifiant FIDE pour participer au tournoi.
4. Tout joueur arrivant devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard sur l'horaire fixé perdra la partie.
5. Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié la ronde suivante. Il sera déclaré forfait général en cas de deux absences même après préavis de l'arbitre principal. Les joueurs appariés lors de la dernière ronde, et s'absentent sans justification, seront privés de la participation au festival suivant.
6. Tout joueur a le droit d'obtenir un bye pass (2 fois maximum) au cours des cinq premières rondes à condition d'informer l'arbitre principal juste après la ronde précédant la demande. Un crédit de 0.5 point lui sera alors octroyé.
7. Les coups doivent être enregistrés aussi clairement et lisiblement que possible, notation algébrique. Il ne faut pas oublier qu'avec ce rythme de jeu, on ne peut à aucun moment s'arrêter d'annoter les coups.
8. Les joueurs ont l'obligation de remettre à l'arbitre, à la fin de la partie, l'original de la feuille de partie signé avec le résultat correct. Une fois la partie terminée, les joueurs doivent remettre les pièces dans leur position initiale.
9. L'analyse n'est pas autorisée, ni la reproduction des parties dans la salle de jeu. Il n'est pas permis de quitter l'aire du jeu, ayant le match en cours, sans l'autorisation de l'arbitre. Un joueur qui a le trait ne peut quitter le plateau sans l'autorisation de l'arbitre.
10. Il est interdit d'avoir des téléphones portables ou tout autre moyen de communication électronique dans la salle des jeux. Le joueur en infraction perd sa partie.  
Les joueurs peuvent déposer leurs appareils à l'accueil contre un récépissé.
11. Le port de badges spécifiques pour chaque joueur est obligatoire ; toute négligence ou omission est passible d'un avertissement par l'arbitre principal, en cas de récidive le joueur en question est sanctionné par une amende de **100 DH** sous peine de perdre la partie de la ronde en question.
12. Les joueurs doivent porter une tenue vestimentaire convenable au sein de la salle du tournoi, et lors de la cérémonie de clôture, (pas de tenue de plage par exemple), sous peine de sanctions par le comité d'organisation.
13. Les participants et les spectateurs sont tenus d'observer le silence à l'intérieur de la salle du tournoi, sous peine de sanctions par l'arbitre principal (avertissement, expulsion de la salle).
14. Il est interdit de fumer dans la salle de jeux et d'utiliser les portables dans l'aire du tournoi.
15. Les spectateurs ont droit de prendre des photos (avec flashes) dans la limite des 15

premières minutes du début de chaqueronde.

16. Un comité d'appel sera constitué avant le commencement du tournoi. Les décisions de l'arbitre principal étant incontestées sur place, tout joueur qui se sentirait lésé devra présenter son recours par écrit auprès de la dite commission accompagnée d'un dépôt d'un versement de **300 DH** qui lui sera retourné si son recours est validé. Le recours devra être présenté à l'arbitre principal une heure au maximum après la fin de la ronde en question.

17. Le comité d'appel est constitué de cinq membres :

- Le Directeur du festival
- Un représentant des joueurs internationaux
- Deux représentants des joueurs marocains
- Une représentante féminine

2 membres suppléants sont aussi choisis pour siéger au comité d'appel en remplacement d'un ou 2 de ses membres. Un joueur concerné par l'éventuel recours ne peut délibérer au sein du comité d'appel.

18. Mode de départage (décroissant) :

- Résultat bilatéral.
- Bucholz.
- Bucholz médian.
- Sonneborn-Berger.
- Partie de départage, 6mn aux blancs et 5mn aux noirs ; en cas de nullité, les noirs gagnent le départage.

Le partage des prix (classement général) se fera au système Hort.

19. Si un joueur a droit à un prix en espèce dans divers classements, on lui attribue le prix de la plus grande valeur. Si le montant des prix est identique, on lui attribue le prix dans l'ordre suivant : Classement général, Elo FIDE (-220, - 2000, -1800, non classé), national, local, âge.

20. Les prix ne sont pas cumulables.

21. Les spectateurs et les accompagnateurs doivent respecter les clauses relatives au comportement dans l'aire du tournoi sous peine d'interdiction d'accès.

22. Les participants au tournoi autorisent la publication de leurs données personnelles dans les différents médias que l'organisation juge appropriés (listes, classements, parties, etc.).

23. L'Organisation se réserve le droit de modifier le présent Règlement en cas de force majeure ou de circonstances imprévues.

24. La participation à ce tournoi suppose l'acceptation totale et sans réserve des présentes règles.

## CLAUSES PARTICULIÈRES POUR LE MARATHON DU BLITZ

Le règlement du festival est valable pour le tournoi du blitz avec l'application des clauses particulières suivantes :

1. Le tournoi du Blitz (en homologation par la FIDE) se jouera en **11 Rondes** selon le système suisse accéléré. Cadence **3mn+2s/coup**.
2. Le règlement de la FIDE (pour le Blitz) version Janvier 2018 sera strictement appliqué.
3. Mode de départage (décroissant) :
  - Résultat bilatéral.
  - Bucholz.
  - Bucholz médian.
  - Sonneborn-Berger.
  - Partie de départage, 5mn aux blancs et 4mn aux noirs; en cas de nullité, les noirs gagnent le départage.
4. Les prix sont répartis selon le classement général.
5. Pas de partage de prix en cas d'égalité de points.
6. Les prix ne sont pas cumulables.
7. Si un joueur a droit à un prix dans divers classements, le prix lui sera attribué selon l'article 19 du règlement du festival.
8. Les décisions de l'arbitre principal relatives au marathon de blitz sont sans appel.
9. Les participants auront droit à un repas gratuit durant la pause du Marathon du Blitz

## COMITE D'ARBITRAGE / ARBITERS COMMITTEE

- **Arbitre Principal / Chief Arbitrator :**

- Zoheir SLAMI - Arbitre International / International Arbitrator

- **Secondants et Assistants :**

- Abderrahman GHOMARI, Aziz ISSAOUI, Tarik HAJJAJ, Brahim MQAMI  
Adil MRABET, Jamal MSALLA, Rachid OURAGALI et Bouchta EL GOMRI  
- Arbitres Nationaux / National Arbitrators
- Hamid BEN YACOUB – CA National

- **Traitement technique :**

- Hicham FOURRANE - Arbitre International / international arbitrator

## COMITE D'ORGANISATION / ORGANIZING COMMITTEE

- **Directeur du Festival** : Mohamed Moubarak RIAN, MI et président d'Alwan Fannia  
Tél. **0664 067 816** e-mail : festival18.chefchaouen@gmail.com
- **Directeur Adjoint** : Abdeslam MOUISSOU  
Tél. **0661 963 116** e-mail : abdul\_6@hotmail.fr
- **Conseiller** : Kacem RIAN, MI - e-mail : kacemrian2@yahoo.fr
- **Gestion Financière** : Abdenour HMAMOU - Tél. **0661 204 865**  
Rachid EL OURAGALI - Tél. **0623 694 212**
- **Coordination technique** : Saad RIAN - Tél. **0667 492 391**
- **Logistique** : Bouchta EL GOMRI - Tél. **0661 048 622**  
Mokhtar ZITAN - Tél. **0661 581 129**
- **Webmaster** : Abdelhay ZITAN  
Tél. **0665 769 513** e-mail abdelhayzitan@yahoo.fr
- **Communication** : Mouad ALAMI – Tél. **0664 491 324**
- **Administration et secrétariat** : Omar RAHMOUNI - Tél. **0639 195 512**
- **Infographie** : Mossab ALAMI – Tél. **0661 222 142**